

Mr EUGENE Cyrille
22, impasse du Verger
73730 Cevins

Cevins, le 03 septembre 2019

Monsieur,

Je viens par la présente vous demandez de revoir dans l'intégralité votre projet concernant la construction d'un immeuble de 40 logements.

Avant toute chose, je pense que Monsieur le Maire aurait dû organiser une réunion afin de rassembler l'ensemble des habitants concernés pour leur faire part de son projet et pourquoi pas avoir procédé à un vote.

En effet, ce projet aurait pour conséquence :

- une dégradation totale du paysage (plus ou peu de végétation),
- une augmentation du trafic routier sachant que la route de la « rue des écoles » est très étroite et dangereuse (des accidents se sont déjà produits) et que la « route Napoléon » ne peut être élargie à 6 mètres (il y a les habitations et jardins des riverains),
- une école saturée sachant que pour l'année en cours, on compte un effectif de 30 petits en maternelle pour un enseignant.

Je pense qu'il faudrait avant de vouloir surpeupler « Cevins », améliorer notre village en construisant des aires de jeux nouveaux (celui du Batardin aurait besoin d'être remplacé) ainsi que le stade qui n'est pas entretenu et son abri (tagues, bouteilles vides ...), les enfants de l'école pourraient faire des activités sportives là bas.

J'ai acheté mon terrain et construis ma maison ici à « impasse du verger » il y a 12 ans car le terrain à côté du mien restait constructible mais pour une maison dont le propriétaire serait un des enfants de Monsieur Pointet Philippe et sachant que si votre projet abouti ma maison perd 30 % de sa valeur si je décide de la vendre.

Je vous parle aussi du nouveau lotissement de la « route de l'église » où les maisons doivent être à 1 mètre l'une de l'autre, est-ce que cela est joli à vos yeux ? et les batiments de France ont-ils vraiment acceptés cela ? j'en doute vu la manière dont ils m'ont imposés pas mal de choses sur ma maison nous coûtant beaucoup de plus value.

De plus on parle bien d'un immeuble de 40 logements et non de maisons. Avez vous pensé aux 80 places de parking ? (si on fait une moyenne de deux voitures minimum par foyer) où allez-vous les faire ?

Pour moi il reste une solution, les terrains de la « route du Château » sont constructibles et resteraient le mieux adapté à votre projet même si je reste contre l'idée de construire un nouvel immeuble sachant que le quota est respecté avec les logements du Batardin.

En espérant que vous m'entendrez et reviendrez sur votre décision car si je suis venu habiter à Cevins c'est pour son village plein de verdure et de petites maisons sympatiques et non pour des lotissements et immeubles.

Je vous prie d'agréer Monsieur, mes sincères salutations.

Parcelle 2430

EUGENE. C
